

"Ouvert et consensuel"

Author : Maximilien Bernard

Categories : [Eglise en France](#), [En Une](#), [Identité catholique](#), [Perepiscopus](#)

Date : 1 juin 2013



C'est ainsi qu'un [article du Monde](#) qualifie, en titre, le nouveau directeur de l'enseignement catholique en France. Façon de dire qu'**Eric de Labarre**, sur le départ, était fermé et obtus ? Voici quelques extraits de cet article sur **Pascal Balmand** :

"Dans son entourage, tous assurent qu'il ne changera pas sa façon d'être. Qu'il ne troquera pas - ou pas facilement - son scooter pour une voiture avec chauffeur, ni sa veste de velours pour un costume deux pièces. Les habits que Pascal Balmand, 52 ans, s'apprête à revêtir sont pourtant assez stricts : ce normalien et agrégé d'histoire, père de trois enfants, deviendra le 1er septembre le nouveau secrétaire général de l'enseignement catholique. Il quittera la direction diocésaine de la Seine-Saint-Denis pour succéder à Eric de Labarre, rue Saint-Jacques, dans le 5e arrondissement de Paris. Le " grand saut " pour un homme que l'on dit attaché au " terrain ".

Le poste est stratégique, à l'heure où l'enseignement catholique, qui accueille un peu plus de 2 millions d'élèves - 20 % des effectifs - semble chercher sa voie. " *Avons-nous besoin de l'enseignement catholique ?* " : la question, un rien provocatrice, a été choisie pour servir de fil rouge, samedi 1er et dimanche 2 juin, à la première Convention de l'enseignement catholique, au Parc floral de Vincennes. Près de 2 000 personnes sont attendues pour réfléchir au rôle de cette école sous contrat avec l'Etat, qui s'est laïcisée au fil du XXe siècle. Réfléchir, aussi, aux objectifs de ses 8 300 établissements, dont on sait qu'ils attirent, à un moment ou à un autre de leur scolarité, 40 % des élèves, 14 % seulement pour des raisons confessionnelles (enquête Credoc, 2004).

En toile de fond de ces deux journées, le nouveau statut de l'enseignement catholique, adopté par la Conférence des évêques de France le 18 avril. Ce texte volumineux - 383 articles -, qui remplace celui de 1992, reconnaît le

rôle central de l'épiscopat : désormais, l'évêque " *présidera* " le comité directeur de l'enseignement catholique - alors qu'il " *participait* " seulement à ses travaux -, et il nommera les chefs d'établissement."

Voilà pour le décor, qui montre toute l'importance que tient encore l'enseignement catholique en France, que certains de nos évêques veulent recatholiciser, à la suite de l'appel de Mgr **Jean-Pierre Cattenoz**, il y a quelques années. Pascal Balmand est-il sur cette longueur d'onde ? Pas si sûr si l'on en croit la suite de l'article :

"Est-ce un paradoxe si ces mêmes évêques ont choisi de mettre à la tête de l'" école catho " une personnalité dont tout le monde vante le sens du dialogue, l'esprit d'ouverture ? " *C'est une nomination heureuse, qui équilibre en quelque sorte le nouveau statut. L'homme est dans la ligne de l'association de l'école catholique au service public d'éducation* ", analyse **Bernard Toulemonde**, inspecteur général honoraire chargé de l'enseignement privé dans les années 1980. Un contrepoids, en somme.

On murmure que Pascal Balmand n'était pas seul en lice : d'autres directeurs diocésains - de Paris, de Lyon - auraient été pressentis pour occuper la fonction. A haute voix, on met plutôt en avant le fait que Pascal Balmand a fait partie du comité d'écriture et de relecture du nouveau statut. Qu'il en fera bon usage. " *Je ne lis pas ce statut comme une reprise en main de l'enseignement privé par l'Eglise, mais comme l'affirmation plus claire de notre ancrage dans l'Eglise* ", affirme le président de l'Assemblée des directeurs diocésains, **Patrick Wolff**.

M. Wolff connaît bien Pascal Balmand, qui est son vice-président. " *Notre projet est d'éduquer les jeunes globalement, dans toutes leurs dimensions, y compris spirituelle, et pas que des cerveaux ou des corps*, poursuit-il. *Pascal et moi le comprenons comme ça, et essayons de le vivre comme ça.* " [...]

" *C'est un homme ouvert sur la pensée sociale de l'Eglise* ", pointe Mme **Leduc-Claire**, du syndicat de chefs d'établissements privés SNCEEL. " *S'il est devenu directeur diocésain, c'est parce que la mission était en Seine-Saint-Denis, estime-t-elle. Et qu'il pouvait y être au contact de populations plus diverses qu'à Paris.* " Dans le département le plus pauvre de France, Pascal Balmand s'emploie à créer du lien entre les acteurs de l'école - directeurs, enseignants, parents. A conserver une certaine " mixité " dans ces établissements payants, en conformité avec la loi Debré (1959), qui leur demande d'être ouverts à tous. " *Quand il y a un conflit, une médiation à faire, il répond présent* ", confie **Christine Baussard**, à la tête du collège Sainte-Marie de Stains."